

## Aéronautique

# LE VIRAGE BOEING

● Le protocole d'accord scellant le partenariat entre l'État marocain et l'avionneur américain a été signé, devant le roi, ce mardi au palais royal de Tanger. Ses retombées attendues à l'horizon 2020 sont un chiffre d'affaires annuel à l'export d'un milliard de dollars, l'implantation de 120 fournisseurs de Boeing et la création de 8.700 nouveaux emplois spécialisés.



Lorsque je parlais d'un écosystème aéronautique en avril 2004, personne ne me croyait. Pourtant, c'est aujourd'hui chose faite.

Pour sortir un 737 en quelques jours, Boeing s'est beaucoup inspiré de l'expérience Toyota. Il a changé ses techniques de dentelle, qui ne marchent plus dans l'aéronautique, par des process qui permettent de produire en quantité.

Les équipementiers de Boeing ne seront pas uniquement installés à Midpark. Il est question de créer une seconde zone de 50 ha qui jouxtera l'aéroport de Fès selon le régime général du Fonds de développement industriel.

Les leaders mondiaux comme Boeing sont des intégrateurs. Ils externalisent jusqu'à 85% des pièces des avions.

CRÉATION DE L'ECOSYSTEME BOEING  
Consécration du Maroc aéronautique



Après Renault et PSA dans l'automobile, le Maroc s'enrichit d'un nouvel écosystème locomotive dans le secteur aéronautique. Séduit par les dotations factorielles du royaume, Boeing, numéro 1 mondial de l'aéronautique, a décidé de sauter le pas en créant un écosystème de sourcing au Maroc. Le protocole d'accord entre l'avionneur américain et l'État marocain a été signé, mardi dernier au palais royal de Tanger devant le roi Mohammed VI, par Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique, et Ray Conner, président de Boeing Commercial Airplanes. L'accord scellé avec Boeing est à même d'initier un nouvel élan du secteur. «L'écosystème Boeing va transformer le paysage aéronautique marocain en accélérant davantage l'élan du secteur et en pérennisant sa position de pla-

teforme de production qualitative», a d'ailleurs expliqué à cette occasion, le ministre de l'Industrie. Et d'ajouter que «tout en stimulant l'investissement, le projet générera de l'emploi, de la valeur ajoutée et induira une montée en compétences par le développement de nouvelles spécialisations et de métiers haute-

**L'accord scellé avec Boeing est à même d'initier un nouvel élan du secteur.**

ment technologiques. Il s'agit là d'un écosystème locomotive qui va renforcer l'efficacité et l'attractivité du secteur de l'aéronautique, tout en créant un cercle vertueux de prospérité au sein de l'économie nationale». Pour Boeing, il s'agit de la

consécration «d'une relation de confiance de près de 50 ans avec le Maroc», comme l'a bien signalé Conner. «À travers notre entreprise commune à Casablanca, nous avons pu constater de nos propres yeux les opportunités uniques offertes par le Maroc aux sous-traitants de l'aéronautique pour réduire leurs coûts tout en fabriquant des produits aéronautiques de grande qualité», a expliqué le patron de Boeing. Preuve en est que «la décision du géant de l'aéronautique a été prise tout naturellement», a confié le ministre de l'Industrie au lendemain de la signature du méga-contrat. Autre bonne nouvelle, l'opérateur et le Maroc se sont tout deux convenus d'un programme incitatif pour amener de nouveaux fournisseurs de Boeing au royaume, sans oublier une

étroite collaboration qui sera déployée pour former la main-d'œuvre future dans le domaine aéronautique. En fait, l'écosystème Boeing entraînera, à l'horizon 2020, l'implantation de 120 fournisseurs de l'avionneur, permettra la création de 8.700 emplois spécialisés et générera un chiffre d'affaires annuel à l'export supplémentaire d'un milliard de dollars, soit 9,7 MMDH. C'est le résultat d'une convergence entre les exigences opérationnelles d'un leader mondial, à la recherche d'équipementiers capables de produire de la qualité, à des conditions compétitives, et de livrer dans les délais. Ce projet souligne le succès d'un secteur performant, qui change de perspective et amorce une nouvelle phase de développement des segments de l'aéronautique, tout en confortant la place du Maroc en tant que plateforme de rang mondial. L'écosystème Boeing double la taille du secteur: le milliard de dollars de revenu que vont générer les achats de pièces fabriquées au Maroc doubleront le chiffre d'affaires du secteur. Il en est de même pour les entreprises implantées, qui passeront de 121 actuellement à 240. Quant à l'effectif employé par le secteur, il sera multiplié par 1,8. Avec l'installation d'un panel de 120 nouvelles usines, fournisseurs de rang 1 et 2, l'industrie aéronautique relève le défi de développer une filière de fournisseurs étoffée et s'engage vers davantage d'intégration locale et le développement de compétences de plus en plus complexes qui faisaient jusqu'alors défaut dans la chaîne de valeur locale. L'écosystème Boeing consacre la transition vers une nouvelle dynamique de progrès permettant d'ancrer toujours plus le secteur dans l'industrie aéronautique mondiale. Avec ce projet, le royaume se positionne idéalement pour répondre aux impératifs de développement et d'expansion de Boeing. Les succès engrangés dans le secteur de l'automobile constituent pour l'avionneur un gage d'aptitude de la base de production Maroc à relever les défis des schémas futurs de production dans l'aéronautique.

Boeing, qui sous-traite près de 65% des composantes de ses avions, est en quête de capacités de production de qualité, de compétitivité et de délai de livraison. Ce qu'il retrouve visiblement au Maroc, qui est parvenu à séduire à nouveau un major. Le royaume confirme en effet son leadership et devient une place incontournable dans les choix de localisation à l'échelle mondiale. À cet égard, la destination Maroc fait valoir de nombreux atouts. Il y a d'abord le cadre de stabilité et de sécurité unique dont elle jouit et qui fait partie intégrante de ses valeurs immatérielles grâce aux multiples réformes menées sous la conduite éclairée de son souverain. Ensuite, on peut noter l'environnement des affaires favorable qui prévaut et les infrastructures de qualité et aux standards internationaux développés,

qui renforcent substantiellement l'attrait du Maroc aux yeux d'investisseurs comme Boeing. Enfin, il y a les visions stratégiques

qui ont été initiées et qui donnent désormais de la visibilité aux opérateurs en quête de compétitivité. Dans l'aéronautique, le Maroc se

donne les moyens pour se positionner en tant que plateforme performante.

PAR **AZIZ DIOUF**

## Les quatre écosystèmes précédemment créés

L'envol du secteur de l'aéronautique a été amorcé par le lancement, en avril 2014, du Plan d'accélération industrielle (PAI) 2014-2020. Une dynamique qui s'est renforcée en juillet 2015 au moyen de la signature de contrats de performance par le ministère de l'Industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique et la profession afin d'accompagner le déploiement de quatre écosystèmes structurés dans les filières de l'assemblage, du système électrique-câblage et harnais (EWIS), de l'entretien-réparation, de la révision (MRO) et de l'ingénierie. S'inscrivant dans le cadre du PAI, ces quatre écosystèmes devraient permettre, d'ici 2020, de créer 23.000 nouveaux emplois, soit le triple de l'effectif actuel, de doubler le chiffre d'affaires à l'export pour le porter à 16 MMDH, d'atteindre un taux d'intégration local de 35% et d'attirer plus de 100 nouveaux acteurs. Les quatre écosystèmes devraient ainsi hisser le secteur à des piliers de développement plus soutenus et l'inscrire dans une phase nouvelle qui connaîtra l'émergence de nouveaux métiers, à forte valeur ajoutée et à fort contenu technologique. Dans la foulée, un dispositif d'accompagnement intégré a été mis en place au profit des entreprises des écosystèmes aéronautiques, outre un soutien financier adapté. Ce soutien financier couvre les subventions aux locomotives, les primes aux premiers investissements dans les métiers pionniers définis par écosystème, ainsi que l'appui aux investissements de création et aux investissements d'extension. S'y ajoute une offre de formation destinée à qualifier des profils cibles avec l'octroi d'aides directes pouvant atteindre 6.000 euros/personne, et par une offre de foncier locatif à des prix attractifs. Des moyens qui ont permis effectivement au secteur d'enregistrer de belles performances.